



SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2016

2016-02-001 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 5 février 2016

L'an deux mille seize le onze février à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la salle de la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Michel FOULHOUX , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Catherine BERNADEAU , Nouredine BOUACHERA , Michel GALAND , Monique JULIEN , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Jean Louis ARCARAZ, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe HEFTRE, Michèle LACOSTE, Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU, Claire BLONDEL, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET, James SEYNAT, Loïc MAGNAN, Gérard MOULINIER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Hélène ESTRADE pouvoir à Philippe DURAND-TEYSSIER, Thierry MARTY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurence ROUEDE, Chantal DUGOURD pouvoir à Philippe FAURT, Stéphane CATALAN pouvoir à David REDON

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

ADMINISTRATION GENERALE

COMMUNICATION DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE ET DES ACTES JURIDIQUES PRIS DEPUIS LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2015

En application de la délibération n°14.05.099 du 26 mai 2014, de la délibération n°14.11.181 du 28 novembre 2014 et de la délibération n°15.04.040 du 13 avril 2015 lui donnant certaines attributions du Conseil, le Bureau a été amené, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions suivantes dont il informe le Conseil communautaire :

BUREAU du 11 janvier 2016

ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Monsieur Sébastien LABORDE

B-16-01-001 : TERRAINS FAMILIAUX POUR L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE A COUTRAS : DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AUPRES DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

A l'unanimité, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- solliciter auprès du Conseil Départemental de la Gironde une subvention d'investissement pour la création d'un terrain familial de 8 emplacements à hauteur de 120 000 €,
- percevoir la subvention accordée et versée par le Conseil Départemental,
- signer la convention et toutes pièces afférentes à cette opération avec le Conseil Départemental de la Gironde.

PETITE ENFANCE ET ENFANCE

Rapporteur : Madame Isabelle HARDY

B-16-01-002-CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENTS AVEC LA CAF ET LA MSA POUR L'ENSEMBLE DES STRUCTURES GERÉES PAR LA CALI : MODIFICATION DU CALCUL DE LA PRESTATION DE SERVICE ALSH

A l'unanimité, le Bureau communautaire Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de financement avec la CAF et a posteriori celle de la MSA pour ses ressortissants et tous les documents afférents.

JEUNESSE

Rapporteur : Madame Sabine AGGOUN

B-16-003-LABELLISATION DU BUREAU INFORMATION JEUNESSE EN TANT QUE RELAIS EURODESK EN REGION / SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR 2016

A l'unanimité, le Bureau communautaire autorise le Président à signer la convention relative aux relais Eurodesk, avec le CIDJ et le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ).

BUREAU du 1^{er} février 2016

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

Rapporteur : Madame Fabienne FONTENEAU

2016-02-001 : FONDS INTERMINISTÉRIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUENCE : DEMANDE DE SUBVENTION FORMULEE PAR LA CALI EN 2016

A l'unanimité, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer le dossier de demande de financement, et tout autre document y afférent, élaboré par La Cali au titre du FIPD pour l'année 2016 et d'accepter la perception de la subvention afférente.

SPORT

Rapporteur : Monsieur Jean Louis ARCARAZ

2016-02-002 : CONVENTION DE GESTION AVEC LA VILLE DE LIBOURNE CONCERNANT L'ENTRETIEN ET LE FONCTIONNEMENT D'UN ÉQUIPEMENT SPORTIF RELEVANT DES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES - PISCINE SISE RUE PIERRE BENOÎT

A l'unanimité, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- approuver la mise en place de la convention de gestion ci-annexée à compter du 1^{er} janvier 2016 et jusqu'à l'ouverture du futur complexe aquatique sur le territoire de la Communauté,
- signer la convention de gestion avec la Ville de Libourne ainsi que l'ensemble des documents annexes nécessaires à sa mise en œuvre.

Envoyé en préfecture le 23/02/2016
Reçu en préfecture le 23/02/2016
Affiché le
16-033-200627008-20160217-2016_02_001BIS-DE

DÉCISIONS DU PRÉSIDENT :

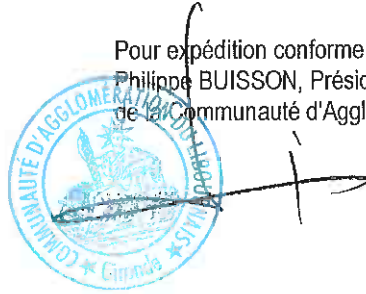
En application de la délibération n°14.04.005 du 8 avril 2014, lui donnant délégation de certaines attributions du Conseil, Monsieur le président a été amené, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions suivantes, dont il informe le conseil communautaire (voir tableau ci-joint).

Le Conseil communautaire, en l'absence d'observations, prend acte de ces actes juridiques et décisions, étant étendu que cette communication n'est pas sanctionnée d'un vote.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 23/02/2016

Reçu en préfecture le 23/02/2016

Affiché le



ID : 033-200027068-20160211-2016_02_001BIS-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 23/02/2016

Reçu en préfecture le 23/02/2016

ID : 033-200027068-20160211-2016_02_002-DE

SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2016

2016-02-002 -- 1/5

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 5 février 2016

L'an deux mille seize le onze février à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la salle de la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Michel FOULHOUX , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Catherine BERNADEAU , Nouredine BOUACHERA , Michel GALAND , Monique JULIEN , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Jean Louis ARCARAZ , Jean Louis D'ANGLADE , Philippe HEFTRE , Michèle LACOSTE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Claire BLONDEL , Christophe DARDENNE , Val DUCLOS , Jean-Paul GARRAUD , Gonzague MALHERBE , Mélanie BOISSAVIE , Patrick NIVET , James SEYNAT , Loïc MAGNAN , Gérard MOULINIER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS , Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU , Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX , Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN , Hélène ESTRADE pouvoir à Philippe DURAND-TEYSSIER , Thierry MARTY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL , Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurence ROUEDE , Chantal DUGOURD pouvoir à Philippe FAURT , Stéphane CATALAN pouvoir à David REDON

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

ADMINISTRATION GENERALE

CONVENTION D'ORGANISATION ET DE REMBOURSEMENT ENTRE LA VILLE DE LIBOURNE ET LA CALI - ANNÉE 2016

2016-02-002 -- 2/5
Envoyé en préfecture le 23/02/2016
Reçu en préfecture le 23/02/2016
ID : 033-200027068-20160211-2016_02_002-DE

Sur proposition de Monsieur Philippe BUISSON, Président,

Vu le schéma de mutualisation adopté le 17 décembre 2015 par le Conseil communautaire,
Vu les conventions d'organisation et de remboursement entre la Ville de Libourne et La Cali en date du 9 août 2012, du 5 décembre 2013, du 11 juin 2014 et du 9 avril 2015,

Dans le cadre du fonctionnement quotidien de leurs services et équipements, La Cali et la Ville de Libourne peuvent être amenées à solliciter l'intervention de leurs services, ou l'utilisation de certains équipements, dans une approche pragmatique d'optimisation et de mutualisation de leurs moyens.

Afin de formaliser cette coopération, il est proposé de reconduire la convention dite « d'organisation et de remboursement » en ajustant la liste des services et équipements concernés, les modalités d'utilisation ainsi que les conditions de remboursement. Cette convention concerne le fonctionnement général de l'administration communautaire et de la Ville de Libourne, hors services et équipements transférés qui font l'objet de procès verbaux de transfert ou de conventions spécifiques.

Les champs couverts par la présente convention sont les suivants :

- Moyens humains

- Service de la fiscalité (observatoire fiscal) dans l'attente de la création d'un service commun,
- Service patrimoine et bureau d'étude, ateliers municipaux,
- Service de la voirie liée au transport urbain Calibus,
- Service mécanique,
- Service culturel dans le cadre de l'action Petit Spect'acteurs.

- Moyens matériels

- Poste de distribution de carburant des ateliers municipaux,
- Garage municipal,
- Transport des élèves vers l'école multisport.

Un bilan d'exécution 2015 concernant l'utilisation des services et équipements est disponible auprès du secrétariat général.

Vu l'avis du Bureau en date du 1^{er} février 2016,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité (51)** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adopter le projet de convention avec la Ville de Libourne,
- de mandater Monsieur le Président, ou son représentant, pour signer la convention entre la Ville de Libourne et notre établissement public.

Imputations budgétaires :

chapitre 011 – compte 62878

chapitre 70 – compte 70875

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2016

2016-02-003 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 5 février 2016

L'an deux mille seize le onze février à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la salle de la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Michel FOULHOUX , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Catherine BERNADEAU , Nouredine BOUACHERA , Michel GALAND , Monique JULIEN , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Jean Louis ARCARAZ, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe HEFTRE, Michèle LACOSTE, Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU, Claire BLONDEL, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET, James SEYNAT, Loïc MAGNAN, Gérard MOULINIER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Hélène ESTRADE pouvoir à Philippe DURAND-TEYSSIER, Thierry MARTY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurence ROUEDE, Chantal DUGOURD pouvoir à Philippe FAURT, Stéphane CATALAN pouvoir à David REDON

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

ADMINISTRATION GENERALE

RENOUVELLEMENT DE MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

2016-02-003 - 2/3
Envoyé en préfecture le 23/02/2016
Reçu en préfecture le 23/02/2016
ID : 033-200027068-20160211-2016_02_003-DE

Sur proposition de Monsieur Philippe BUISSON, Président,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général des impôts et notamment les dispositions de l'article 1609 nonies C,

Conformément à la délibération n°10.12.025 en date du 29 décembre 2010 fixant les règles de fonctionnement de la CLECT et notamment sa composition,

Vu la délibération n°14.05.126 en date du 26 mai 2014 déterminant la composition de la CLECT,

Vu les délibérations n°15.03.036 en date du 23 mars 2015 et n°15.06.100 en date du 23 juin 2015 renouvelant les membres de la CLECT,

Vu la demande de la commune de Saint Denis de Pile en date du 13 janvier 2016 désignant Madame Fabienne FONTENEAU comme représentante de la commune au sein de la CLECT en remplacement de Monsieur Alain MAROIS,

Vu la demande de la commune de Puynormand en date du 7 janvier 2016 désignant Monsieur Cyril AUTHIER comme représentant de la la commune au sein de la CLECT en remplacement de Monsieur Paul ARGIVIER,

Vu l'avis du Bureau en date du 1^{er} février 2016,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (51 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire procède au remplacement au sein de la CLECT de Monsieur Alain MAROIS représentant la commune de Saint Denis de Pile par Madame Fabienne FONTENEAU et au remplacement de Monsieur Paul ARGIVIER représentant la commune de Puynormand par Monsieur Cyril AUTHIER.

Membres de la CLECT au 11 février 2016

Communes	Nom du représentant
Abzac	DION Michel
Bayas	KRIER Fabienne
Bonzac	DARQUEST Jean-Luc
Camps sur l'Isle	RESENDE David
Chamadelle	MUSSOT Gérard
Coutras	COSNARD Jérôme
	JAMBON Alain
	LASSUS Pascaline
Génissac	DERAIN Didier
Gours	SEGUY Honoré
Guîtres	ESTEBAN Annie
Lagorce	LAVIDALIE Bruno
Lalande de Pomerol	DUDILOT Frédéric
Lapouyade	GODINAUD Hervé
Le Fieu	VACHER Michel
Les Billaux	BRIEU Max
Les Eglisottes	GUILLEMOT Bernard
Les Peintures	PEUS Alexandre

Libourne	SIRDEY Denis Recu en préfecture le 23/02/2016
	ROUFÉDE Laurence Affiché le
	VENAYRE Corinne 160211-2016_02_003-DE
Maransin	MANON Loïc
Moulin	MAGNAN Loïc
Pomerol	BARBEYRON Jean-Luc
Porchères	REDON David
Puynormand	AUTHIER Cyril
Sablons	ABANADES Jean-Claude
Savignac sur l'Isle	GANTCH Chantal
Saint Antoine sur l'Isle	BORDET Cédric
Saint Christophe de double	PHILIPPS Jacques
Saint Ciers d'Abzac	LACUENTRE Aline
Saint Denis de Pile	PERAULT Pascal
	FONTENEAU Fabienne
	DUFOURG CAMOUS Henriette
Saint Martin de Laye	MARTINEZ Jean-François
Saint Martin du Bois	FAURT Philippe
Saint Médard de Guizières	CATALAN Stéphane
Saint Sauveur de Puynormand	CADOT Martine
Saint Seurin sur l'Isle	BERTHOME Marcel
Tizac de Lapouyade	BERNESCUT Dominique

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 23/02/2016

Reçu en préfecture le 23/02/2016

Affiché le



ID : 033-200027068-20160211-2016_02_003-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 23/02/2016

Reçu en préfecture le 23/02/2016

ID : 033-200027068-20160211-2016_02_004-DE

SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2016

2016-02-004 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 5 février 2016

L'an deux mille seize le onze février à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la salle de la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Michel FOULHOUX , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Catherine BERNADEAU , Nouredine BOUACHERA , Michel GALAND , Monique JULIEN , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Jean Louis ARCARAZ, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe HEFTRE, Michèle LACOSTE, Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU, Claire BLONDEL, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET, James SEYNAT, Loïc MAGNAN, Gérard MOULINIER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Hélène ESTRADÉ pouvoir à Philippe DURAND-TEYSSIER, Thierry MARTY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurence ROUEDE, Chantal DUGOURD pouvoir à Philippe FAURT, Stéphane CATALAN pouvoir à David REDON

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

ADMINISTRATION GENERALE
PÉRIMÈTRE DU SAGE - COMMISSION LOCALE DE L'EAU
REPRÉSENTANT DE LA CALI

2016-02-004 - 2/3
 Envoyé en préfecture le 23/02/2016
 Reçu en préfecture le 23/02/2016
 (CLE) - DÉSIGNATION D'UN
 ID : 033-200027068-20160211-2016_02_004-DE

Sur proposition de Monsieur Philippe BUISSON, Président,

Le périmètre du SAGE du bassin versant de la Dordogne aval, de la confluence avec la Vézère à Limeuil à la confluence avec la Virvée, a été fixé par arrêté interdépartemental le 10 juin 2015,

La commission locale de l'eau (CLE) doit être constituée et elle aura en charge de piloter l'élaboration de ce SAGE. Conformément aux dispositions de l'article R.212-30 du code de l'environnement, celle-ci est composée de trois collèges dont les sièges sont répartis de la façon suivante :

- le collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux. Ce collège représente au moins 50 % du total des membres de la CLE. Par ailleurs, le président de la CLE en est issu.
- le collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées qui représente au moins 25 % de la CLE.
- le collège des représentants de l'État et de ses établissements publics intéressés qui complète la composition de la CLE.

Après concertation entre les préfets des départements concernés et en tenant compte de la proposition faite par le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Territorial du bassin de la Dordogne (EPIDOR), la composition de la CLE, a été définie telle que présentée dans le tableau ci-dessous :

Collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux	10
Représentants nommés par les associations départementales des maires, représente 50 % au moins de ce collège	5
Conseil régional Aquitaine	1
Conseil général de la Dordogne	1
Conseil général de la Gironde	1
Conseil général du Lot et Garonne	1
Établissement public territorial de bassin	1

Collège des usagers, des propriétaires foncier, des organisations professionnelles et des associations concernées	9
Chambre de Commerce et d'Industrie	1
Associations syndicales de propriétaires ou de la propriété foncière ou forestière	1
Association de protection de l'environnement	1
Associations de consommateurs	1
Producteurs d'hydroélectricité	1
Organismes uniques bénéficiant d'autorisations de prélèvement de l'eau pour l'irrigation	1
Fédération des Associations Agrée pour la Pêche et la Protection du Milieux Aquatique	1
Associations de pêche professionnelle	1

Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics intéressés	2
Représentant du préfet coordonnateur de bassin	1
Représentant de l'agence de l'eau	
Composition minimum de la CLE du SAGE Dordogne atlantique	21

Il est demandé au Conseil communautaire de désigner un élu en qualité de membre titulaire

Vu l'avis du Bureau en date du 1^{er} février 2016,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (51 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire désigne Madame Agnès SEJOURNET, représentante de La Cali en tant que membre titulaire.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 23/02/2016

Reçu en préfecture le 23/02/2016

Affiché le



ID : 033-200027068-20160211-2016_02_004-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 23/02/2016

Reçue en préfecture le 23/02/2016

ID : 033-200027068-20160211-2016_02_005-DE

SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2016

2016-02-005 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 5 février 2016

L'an deux mille seize le onze février à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la salle de la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Michel FOULHOUX , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Catherine BERNADEAU , Nouredine BOUACHERA , Michel GALAND , Monique JULIEN , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Jean Louis ARCARAZ, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe HEFTRE, Michèle LACOSTE, Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU, Claire BLONDEL, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET, James SEYNAT, Loïc MAGNAN, Gérard MOULINIER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Hélène ESTRADE pouvoir à Philippe DURAND-TEYSSIER, Thierry MARTY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurence ROUEDE, Chantal DUGOURD pouvoir à Philippe FAURT, Stéphane CATALAN pouvoir à David REDON

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

ADMINISTRATION GENERALE

COLLÈGE LES DAGUEYS - CONSEIL D'ADMINISTRATION - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA CALI

2016-02-005 - 2/2
Envoyé en préfecture le 23/02/2016
Reçu en préfecture le 23/02/2016
ID : 033-200027068-20160211-2016_02_005-DE

Sur proposition de Monsieur Philippe BUISSON, président,

Le conseil d'administration du collège les Dagueys dans le cadre de sa composition tripartite (art. L421-2 du code de l'éducation) est composé de :

- deux représentants de la collectivité territoriale de rattachement (Conseil départemental),
- un représentant de la commune siège, en l'occurrence la ville de Libourne,
- un représentant de l'établissement public de coopération intercommunale, en l'occurrence la communauté d'agglomération du Libournais (Cali).

Par courrier en date du 17 décembre 2015, le collège Les Dagueys demande à La Cali de désigner un représentant pour siéger au sein du conseil d'administration.

Vu l'avis du Bureau en date du 1^{er} février 2016,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (51 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire désigne Madame Sabine AGGOUN, représentante, pour siéger au sein du conseil d'administration du collège Les Dagueys.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

